NEGATION AND POLYPHONY

Diana Costea, Assoc. Prof., PhD., PhD, Petroleum-Gas University of Ploieşti

Abstract: *Starting from the polyphony principle elaborated by the Russian theoretician Mikhaïl Bakhtin (according to whom the polyphony represents the plurality of voices into the representation of the novel) and by Oswald Ducrot (according to whom every sentence may contain many overlapped discourses), we will demonstrate that the negative sentence produces not two speakers but two points of view. By analysing a simple negative sentence, in so far as this sentence implies a previous sentence, we can say that this sentence is dialogical. The operations of the negation are cognitive operations which join the discourse using specific linguistic markers. Taking into account the laws of the discourse, the theory of the argumentative degrees, the polyphony and the relevance theory, we will arrive at an interpretation of the pragmatic function of the negation.*

Keywords: negation, polyphony, dialogical, point of view, sentence

Dialogisme et polyphonie sont deux notions qui ont d'abord été élaborées dans le champ de l'analyse linguistique et littéraire par le théoricien russe Mikhaïl Bakhtine (1895-1975). Le dialogisme désigne les formes de la présence de l'autre dans le discours. La polyphonie (au sens de Bakhtine) c'est la pluralité des voix dans la représentation romanesque. Chez Bakhtine, le dialogisme discursif prend une grande extension et caractérise presque toutes les formes de discours.

En analysant un simple énoncé négatif du type : **Christian n'a pas cessé de manger des poires**, dans la mesure où cet énoncé présuppose un énoncé antérieur : **Christian mangeait des poires** on peut dire qu'il est dialogique.

Selon Todorov (1967) le dialogisme désigne l'échange de répliques entre deux interlocuteurs. Bakhtine affirme que « toute communication verbale, toute interaction verbale se déroule sous la forme d'un échange d'énoncés, c'est-à-dire sous la forme d'un dialogue » (Bakhtine, cité par Todorov, 1981:71). En linguistique, la notion de polyphonie englobe la notion de dialogisme. Selon Oswald Ducrot (1984), tout énoncé peut contenir plusieurs discours superposés. Ducrot fait la distinction entre deux types de sujets, les locuteurs et les énonciateurs. Le locuteur est le responsable de l'énoncé, il est un élément du discours, il se distingue du sujet parlant qui est un élément de l'expérience.

Les énonciateurs s'expriment à travers l'énonciation, ils sont les représentants d'une perspective qui n'est pas forcément celle du locuteur. L'énonciateur donne un point de vue. Ces énonciateurs correspondent aux « voix » de Bakhtine, ce sont eux qui constituent la structure polyphonique du discours. Le locuteur laisse s'exprimer dans son énoncé un autre point de vue

BDD-V1581 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:14 UTC)

que le sien, une autre voix : **Elle parlait. Ses lèvres remuaient. Elle ne disait que quelques mots, humblement, tristement. Mais son compagnon n'était pas visible pour les policiers. Est-ce qu'elle ne pleurait pas ? Elle portait sa robe noire de fille de salle, la coiffe bretonne.** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*)/ **L'article du *Phare de Brest* n'avait été qu'un point de départ. Depuis longtemps les commentaires verbaux dépassaient grandement la version écrite. Et c'était dimanche par surcroît! Les habitants n'avaient rien à faire!** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*)/ **Est-ce que le douanier n'a pas perçu un bruit étranger à la tempête ? Il n'en est pas sûr** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*).

Si on considère la négation comme un véritable acte de langage qui joue un rôle important dans l'activité de signification, on doit essayer de construire un modèle linguistique qui puisse rendre compte des sens possibles, des sens qui sont à la base du processus d'interprétation. Les actes de langage négatifs déjà mis en place grâce à J.R. Searle (1979) impliquent des stratégies de négation : des stratégies de refus, des stratégies de rejet ou de mise en question, des stratégies d'affrontement et d'opposition : « l'approche pragmatique de J.R. Searle nous permet de replacer l'emploi de la négation dans des actes de langage directs et indirects… » (Allouche, 1992 :69). L'énonciation négative se présente comme l'opposant à une assertion préalable. La négation joue un rôle contrastif dans la polyphonie discursive. Les phénomènes de la polyphonie des voix vont être analysés, cette fois-ci, du point de vue de la négation. Mais qu'est-ce qu'une voix ? « Une voix est corporelle, trace de la personne qui parle, moulage, miroir, index du sujet » (Bal, 2000:9). La polyphonie concerne le sujet, la subjectivité dans le langage : qui parle, qui pense, qui perçoit ou qui ressent le langage. Les voix que la polyphonie évoque peuvent bien dialoguer, se répondre, s'harmoniser très différemment dans la signification (dans le cas de certaines présuppositions). La polyphonie focalise le regard sur une pluralité de voix qui se manifestent dans le discours. Certains énoncés peuvent être assumés par plusieurs instances à la fois, dans une forme d'énonciation superposée, donc polyphonique. Par conséquent, il y a polyphonie quand il y a, dans un seul énoncé, une pluralité de voix. Ducrot (1984) parle de point de vue, notion qu'il associe à celle de position et d'attitude. Nølke définit la polyphonie comme « cette présence de différents points de vue ou de voix dans un seul énoncé » (Nølke, 1994:146). Les points de vue sont des entités sémantiques qui comportent une source, un jugement, un contenu propositionnel. La thèse fondamentale de la polyphonie est que toute énonciation comporte l'expression d'une pluralité de voix qui en constituent le sens.

Ducrot aborde la négation d'un point de vue sémantico-pragmatique. Chez lui le phénomène de la négation repose sur trois lois :

1. La loi no. 1 qui constitue la base de la négation polémique. La négation polémique est un acte de négation, de réfutation d'un contenu positif exprimé antérieurement par un énonciateur différent du locuteur ou l'instance énonciative qui produit cet acte. Il s'agit d'une stratégie argumentative basée sur la contestation d'un énoncé antérieur : **- Il a réussi son examen./ - Il n'a pas réussi son examen.** (on met en question son intelligence). Sa valeur polyphonique est incontestable ; elle fait intervenir deux instances énonciatives : l'énonciateur de l'affirmation antérieure et le locuteur de l'énoncé qui rejette cette affirmation. Il ne s'agit pas d'une négation de présupposi-

BDD-V1581 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:14 UTC)

tion, mais il s'agit d'un cas d'implicitation conventionnelle. L'opposition n'est pas entre locuteurs, mais entre le locuteur de l'énoncé négatif et l'énonciateur qu'il met en scène. Cette négation a un caractère dialogique, réfutatif, réplicatif, polyphonique. L'opposition qu'elle instaure n'est pas entre locuteurs mais entre deux points de vue, entre le locuteur de l'énoncé négatif et l'énonciateur qu'il met en scène : **La Russie n'a toujours pas annoncé la date de retrait de ses troupes**. L'analyse polyphonique de cette phrase serait : **La Russie a annoncé le retrait de ses troupes**. La négation polémique est abaissante et conserve les présupposés, contrairement à la négation métalinguistique « qui contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose (Ducrot, 1984 :217) :

Un homme, qui n'a qu'un pardessus sur son pyjama, dit à sa femme : -Viens ! Il n'y a plus rien à voir… Nous apprendrons le reste demain par le journal… (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*). L'analyse polyphonique de ce petit texte serait : Il y a eu quelque chose à voir auparavant. De même, l'analyse polyphonique de la phrase **Et il était arrivé dans cette ville en compagnie de Leroy, un inspecteur avec qui il n'avait pas encore travaillé** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*) serait : Il y a eu d'autres inspecteurs avec lesquels il a travaillé, avant l'inspecteur Leroy. Une analyse pareille sera faite pour : **- Un mot d'abord sur Emma, messieurs…Elle apprend que son fiancé a été arrêté… Elle ne reçoit plus rien de lui…** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*) – cela veut dire qu'elle recevait des choses de son fiancé, avant l'arrêt de celui-ci.

2. La loi no.2 qui consiste la base de la négation descriptive : **- Il parle le français et même le chinois. / – Il ne parle pas le français ni même le chinois/ Jean Servières ne revint pas, ainsi qu'il l'avait annoncé. Le Pommeret non plus.** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*)/ **- Vous croyez, Leroy, que c'est le docteur qui a fait ce repas de cochon ? -… - Sa maman non plus, je l'espère ! ... Ni même la domestique!** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*)/ **-Allô ! c'est vous, commissaire, qui avez inspiré cet article stupide ?... Et je ne suis même pas au courant!** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*)/ **-Vous ne vous connaissez pas d'ennemi ? – Même pas.** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*)
3. La loi no.3 qui s'appelle aussi « loi d'abaissement » : **Il ne fait pas chaud** peut se traduire par Je dis qu'il fait froid/ **Il est rentré dîner vers huit heures… Il n'a presque rien mangé…** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*) peut se traduire par Quelque chose lui arrive.

P. Attal (1984) décrit la négation comme un acte de langage spécifique qui assure une fonction contre argumentative. Pour lui, la négation a deux niveaux :

- Le premier niveau reprend la fonction polémique de Ducrot : **Il ne me le donne plus** (Il me le donnait auparavant)/ **Maigret regarda à travers les vitres. Il ne pleuvait plus, mais les rues étaient pleines de boue noire et le vent continuait à souffler avec violence** (Simenon- *Maigret.Le chien jaune*) – Il a plu auparavant.
- Le deuxième niveau correspond à un « effet d'abaissement » : « la négation ne renvoie à rien, c'est nous qui remplissons, si on peut dire, le vide laissé par la négation en nous fondant sur les rapports de force argumentative des différents types d'énoncés possibles » (Attal, 1984 :8).

BDD-V1581 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:14 UTC)

Comme tout acte de langage, la négation nous amène à mettre en scène les effets produits sur le sujet interprétant. Il y a aussi une approche sémiopragmatique de la négation (Attal, 1984). Dans cette approche l'énonciation de tout acte de langage met en jeu (à l'intérieur de ses conditions de satisfaction) un ensemble de paramètres socio-culturels qui renvoient aux savoirs supposés des sujets sur le monde.

La négation métalinguistique, selon Ducrot, « contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose » (Ducrot, 1984:217). Le locuteur de l'énoncé positif peut soit annuler les présupposés, soit avoir un effet majorant (de surenchèrissement) : **Pierre n'a pas cessé de fumer, il n'a jamais fumé de sa vie/ Pierre n'est pas intelligent, il est génial**. Contrairement à la négation métalinguistique, qui est majorante et qui annule les présupposés, la négation polémique est abaissante et conserve les présupposés. Toujours selon Ducrot, tout énoncé négatif qui n'est pas nécessairement une réfutation d'un dire, ni d'une pensée, donne naissance à un dialogue polémique. Chez Ducrot la distinction entre la négation polémique et la négation métalinguistique repose sur le fait que les deux consistent dans le rejet d'un point de vue, mais les responsables de ces points de vue divergent : locuteur pour la négation métalinguistique, énonciateur pour la négation polémique. En fait, la négation métalinguistique se distingue de la négation polémique par le fait qu'elle demande la présence explicite d'un individu discursif, autre que le locuteur auquel un point de vue sera associé. Nølke (1993) défend la thèse selon laquelle la négation polémique est primaire. Selon lui, l'existence des deux points de vue énonciatifs est marquée du point de vue linguistique par la présence du morphème discontinu **ne…pas** et cette polyphonie se dévoile dans la nature des enchaînements possibles qui peuvent agir sur un exemple : **- Dans ce restaurant on ne mange pas de plats traditionnels. - Je le sais. - C'est ce que regrette Christian**.

Moeschler (1992) part de l'hypothèse que l'énoncé négatif doit être considéré comme le plus pertinent (plus un énoncé produit des effets contextuels, plus l'énoncé est pertinent). Les trois types de négation (descriptive, polémique, métalinguistique) renvoient à une inférence invitée, à un contexte de rectification, à un contexte illocutionnaire, à un contexte polémique. Pour Robert Martin (1997), la négation s'appuie sur le NON-DIT, sur le ±VRAI : « l'opérateur de négation… signifie le rejet du vrai, c'est-à-dire le passage au non-vrai, le reste est de l'ordre du non-dit » (Martin, 1987:20).

Toute énonciation commence par une motivation, elle est guidée « par une intention, comportant l'idée d'un but à atteindre auprès de l'interlocuteur, autant que par le savoir-faire linguistique, le respect des usages et les connaissances rhétoriques » (Muller, 1992:26). Dans ce sens, « la démarche du locuteur est assez différente selon le cas : dans l'analyse d'une situation, la décision est le choix d'un prédicat plutôt qu'un autre ; dans les autres cas, la décision est l'acceptation ou le rejet de la volonté d'un interlocuteur ou d'un énoncé antérieur, ou d'une croyance. C'est là que la négation trouve son origine : dans l'évaluation concomitante du référent et d'une représentation langagière de celui-ci » (Muller, 1992:27).

Dans une négation qui n'est pas précédée par un énoncé affirmatif du type **X n'est pas là** il s'agit du rejet de la croyance par le locuteur que **X est là**. C'est le cas de la négation polémique

BDD-V1581 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:14 UTC)

au sens de Ducrot. Cette négation porte sur un énoncé, réel ou antérieur, ou bien sur un énoncé présupposé, attribué aux interlocuteurs. Elle semble impliquer une confrontation de l'énoncé avec le référent. Afin de caractériser la fonction de tels énoncés dans leur contexte énonciatif on pourrait parler d'une négation pragmatique : **- Marie a obtenu sa licence ? – Elle prépare la session de février**. Dans ce cas, il s'agit d'une négation impliquée par l'énoncé et son contexte. Dans un exemple tel que : **Apporte-moi les livres qui ne sont pas reliés,** il s'agit d'une négation à valeur de jugement, il s'agit d'un énoncé dont le locuteur ne se donne pas comme l'énonciateur (il y aura, bien sûr, un présupposé : **Certains livres sont reliés**. Le locuteur d'une phrase négative, grâce à l'intonation, au contexte, peut faire saisir à son interlocuteur que le reste de l'énoncé n'est pas de sa responsabilité en tant qu'énonciateur : **- Dépêche-toi un peu, je n'ai pas trois heures à disposition** (l'énoncé est basé sur une présupposition pragmatique : Tu fais comme si tu pensais que j'avais trois heures à disposition pour m'occuper de ce problème). Cette présupposition est attribuée à l'interlocuteur. La négation est donc polémique au sens de Ducrot. Un exemple du type : **Ce gâteau n'est pas mauvais** sera employé dans un contexte où aucun locuteur ou énonciateur n'a laissé croire qu'il pourrait envisager le gâteau en cause comme mauvais.

Par conséquent, en tant que facteur de cohésion et de cohérence discursives, la négation polémique et la négation métalinguistique, dont la nature est essentiellement argumentative, peuvent faire progresser un texte, peuvent en assurer les enchaînements justificatifs et en établir la conclusivité.

BIBLIOGRAPHY :

1. Allouche, Victor, 1992 – *Négation, signification et stratégies de parole* in *Langue française*, no.94, pp. 68-79
2. Attal, Pierre, 1984 – *La négation* in *Langue française*, no.62, pp. 8-14
3. Bal, Mieke, 2000 – *Voix/Voie narrative : la voix métaphorée* in *La Voix Narrative*, no.1, Cahier de Narratologie no.10, Presses Universitaires de Nice-Sophia Antipolis, pp.9-36
4. Bakhtine, Mikhaïl, 1984 – *Le problème du texte**in*** id. *Esthétique de la création verbale*, trad. par Alfreda Aucouturier, préf. de Tzvetan Todorov, Gallimard, Paris, pp. 309-338
5. Cristea, Teodora; Stoean, Carmen-Ştefania, 2004 - *Modalités d'énonciation*, Editura ASE, Bucureşti
6. Ducrot, Oswald, 1984 – *Le Dire et le dit*, Éditions de Minuit, Paris
7. Martin, Robert, 1987 – *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie séman-tique*, Mardaga, Bruxelles
8. Moeschler, , 1992 – *Un, deux ou trois négations ?* in *Langue française*, no.94, pp.8-25
9. Muller, Claude, 1992 – *La négation comme jugement* in *Langue française*, no.84, pp.26-34
10. Nølke, Henning, 1993 – *Le regard du locuteur*, Editions Kimé, Paris
11. Nølke, Henning, 1994 – *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Peeters, Louvain/Paris

BDD-V1581 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:14 UTC)

12. Todorov, Tzvetan, 1967 – *Littérature et signification*, Librairie Larousse, Paris
13. Todorov, Tzvetan, 1981 – *Mikhaïl Bakhtine, Le principe dialogique*, Éditions du Seuil, Paris

BDD-V1581 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 21:59:14 UTC)